

Service animal et environnement
Affaire suivie par : Dr Vét. Eric Moget
Tél : 03 87 39 75 00
E-mail : ddpp@moselle.gouv.fr

Le préfet de la Moselle

à

Mesdames et Messieurs les maires

s/c de Madame et Messieurs les sous-préfets
d'arrondissements

Metz, le 22 mars 2024

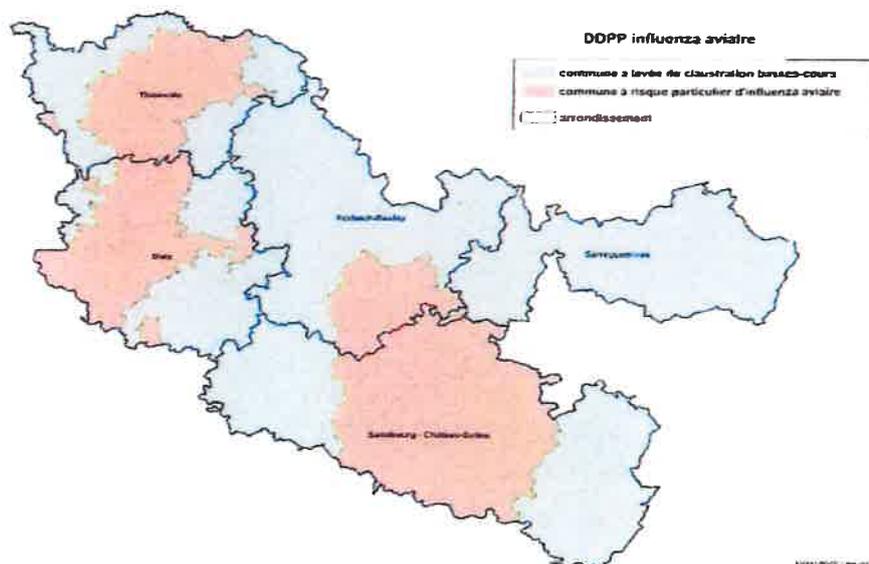


Levée partielle du confinement des élevages de volailles et basses-cours, hors zones à risque particulier d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

La situation liée à l'épizootie d'influenza aviaire que connaît la France depuis l'été 2023 s'améliore. Cette évolution favorable a conduit le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire à abaisser le niveau de risque et ainsi à lever l'obligation de mise à l'abri des volailles sur une grande partie du territoire.

L'arrêté ministériel NOR : AGRG2407771A du 14 mars 2024 a abaissé le niveau de risque au seuil « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain à compter du 18 mars 2024.

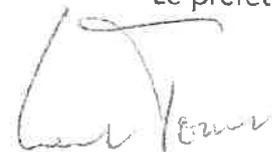
Dès lors, en Moselle, les mesures renforcées ne s'appliquent plus que dans les zones à risque particulier prévues par l'article 3 de l'arrêté ministériel du 25 septembre 2023 (proximité de zones humides servant d'étapes aux oiseaux migrateurs), qui couvrent 258 communes du département, principalement dans le pays des Étangs et la vallée de la Moselle. Dans ces zones, les mesures de confinement dans les élevages professionnels et les basses-cours restent en vigueur.



Dans votre commune et toutes les communes figurant dans la liste en annexe, ces mesures sont levées à compter du 18 mars 2024.

Néanmoins, dans tout le département, tout symptôme anormal, toute baisse anormale de consommation d'eau, de consommation d'aliment ou de ponte dans les élevages professionnels de volailles et les basses-cours, doit être déclaré sans délai à un vétérinaire-sanitaire.

Le préfet,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Touvet', written over a faint circular stamp.

Laurent Touvet

Arrondissement de Sarrebourg – Château Salins

Aboncourt-sur-Seille	Morville-sur-Nied
Abreschviller	Moyenvic
Achain	Niderhoff
Ajoncourt	Niderviller
Alaincourt-la-Côte	Nitting
Amelécourt	Obreck
Arzviller	Oriocourt
Attiloncourt	Oron
Aulnois-sur-Seille	Pettoncourt
Bacourt	Phalsbourg
Baudrecourt	Plaine-de-Walsch
Bellange	Prévoicourt
Berling	Puttigny
Bickenholtz	Puzieux
Bioncourt	Réding
Brouderdorff	Saint-Epvre
Brouviller	Saint-Jean-Kourtzerode
Buhl-Lorraine	Saint-Louis
Burlioncourt	Saint-Quirin
Chambrey	Salonnes
Château-Bréhain	Schalbach
Château-Salins	Schneckenbusch
Chenois	Tincry
Chicourt	Troisfontaines
Craincourt	Turquestein-Blancrupt
Dabo	Vannecourt
Dalhain	Vasperviller
Danne-et-Quatre-Vents	Vaxy
Dannelbourg	Veckersviller
Delme	Vescheim
Donjeux	Vic-sur-Seille
Fleisheim	Vieux-Lixheim
Fonteny	Villers-sur-Nied
Fossieux	Vilsberg
Fraquefing	Viviers
Frémery	Voyer
Fresnes-en-Saulnois	Walscheid
Garrebourog	Waltembourg
Gerbécourt	Wintersbourg
Grémecey	Xanrey
Guntzviller	Zilling
Hampont	Bourscheid
Hangviller	Bréhain
Hannocourt	Xocourt
Harreberg	
Hartzviller	
Haselbourg	
Henridorff	
Hérange	
Hesse	
Hilbesheim	
Hommarting	
Hommert	
Hultehouse	
Jallaucourt	
Juville	
Lafrimbolle	
Laneuveville-lès-Lorquin	
Laneuveville-en-Saulnois	
Lemoncourt	
Lesse	
Liocourt	
Lixheim	
Lubécourt	
Lucy	
Lutzembourg	
Malaucourt-sur-Seille	
Manhoué	
Marthille	
Métairies-Saint-Quirin	
Metting	
Mittelbronn	
Morville-lès-Vic	

Communes dans lesquelles les mesures de claustration des volailles sont levées
Hors zones à risque particulier d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

Arrondissement de Forbach – Boulay Moselle

Adaincourt	Haute-Vigneulles
Alsting	Hoste
Altviller	Kerbach
Alzing	L'Hôpital
Anzeling	
Arraincourt	Laudrefang
Arriance	Leyviller
Bambiderstroff	Longeville-lès-Saint-Avoid
Bannay	Macheren
Barst	Mainvillers
Behren-lès-Forbach	Many
Béning-lès-Saint-Avoid	Marange-Zondrange
Berviller-en-Moselle	Mégange
Bettange	Menskirch
Betting	Merten
Bisten-en-Lorraine	Metzing
Bouchepoin	Momerstroff
Boulay-Moselle	Morsbach
Bousbach	Narbéfontaine
Bouzonville	Neunkirchen-lès-Bouzonville
Brettnach	Niedervisse
Brouck	Nousseviller-Saint-Nabor
Brulange	Oberdorff
Cappel	Obervisse
Carling	œting
Château-Rouge	Ottonville
Chémery-les-Deux	Petite-Rosselle
Cocheren	Piblange
Colmen	Porcellette
Condé-Northen	Rémelfang
Coume	Rémering
Créhange	Rosbruck
Creutzwald	Roupeldange
Dalem	Saint-Avoid
Dalstein	Saint-François-Lacroix
Denting	Schœneck
Destry	Schwerdorff
Diebling	Seingbouse
Diesen	Spicheren
Ébersviller	Stiring-Wendel
Elvange	Suisse
Etzling	Tenteling
Falck	Téterchen
Farébersviller	Théding
Farschviller	Thicourt
Faulquemont	Thonville
Filstroff	Tritteling-Redlach
Flétrange	Tromborn
Folking	Valmont
Forbach	Valmunster
Fouigny	Varize-Vaudoncourt
Freistroff	Varsberg
Freyming-Merlebach	Vatimont
Gomelange	Vaudreching
Guenviller	Velving
Guerstling	Villing
Guerting	Vittoncourt
Guinglange	Vœlfling-lès-Bouzonville
Guinkirchen	Voimhaut
Hallering	Volmerange-lès-Boulay
Ham-sous-Varsberg	Zimming
Han-sur-Nied	
Hargarten-aux-Mines	
Heining-lès-Bouzonville	
Helstroff	
Hémilly	
Henriville	
Herny	
Hestroff	
Hinckange	
Holacourt	
Holling	
Hombourg-Haut	